PARIS **Direction des Espaces Verts et de l'Environnement**
Agence d'Écologie Urbaine

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	1er
Nom de site	PARIS- 1ER_ARRONDISSEMENT/29/JEAN JACQUES ROUSSEAU	**Numéro**	T10975
Adresse du site	29, rue Jean-Jacques Rousseau	**Hauteur**	R+7 (30,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) déjà accordé le 22/02/2021		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**05/12/2013**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**20/09/2021**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**20/10/2021**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800Mhz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 105° et 240°.		
Distance des ouvrants	Entre 4 m et 7 m en dessous de l'antenne (fenêtres) 10 m en dessous de l'antenne (fenêtre de toit)	**Vis-à-vis (25m)**	R + 7
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100) : 0°< 5V/m - 105° <5V/m - 240°<4V/m** **5G (3500) : 0°< 3V/m - 105° <2V/m - 240°<2V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32,00 m azimuts 0° et 240° ; 29,00 m azimut 105° pour les antennes à faisceau fixe 32,55 m azimuts 0° et 240° ; 29,55 m azimut 105° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux azimuts 0°, 105° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	L'installation et la mise en service de 3 antennes 5G à installer sur le bâtiment et le déplacement de l'antenne existante (Azimut3=240°), sur le même bâtiment.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes

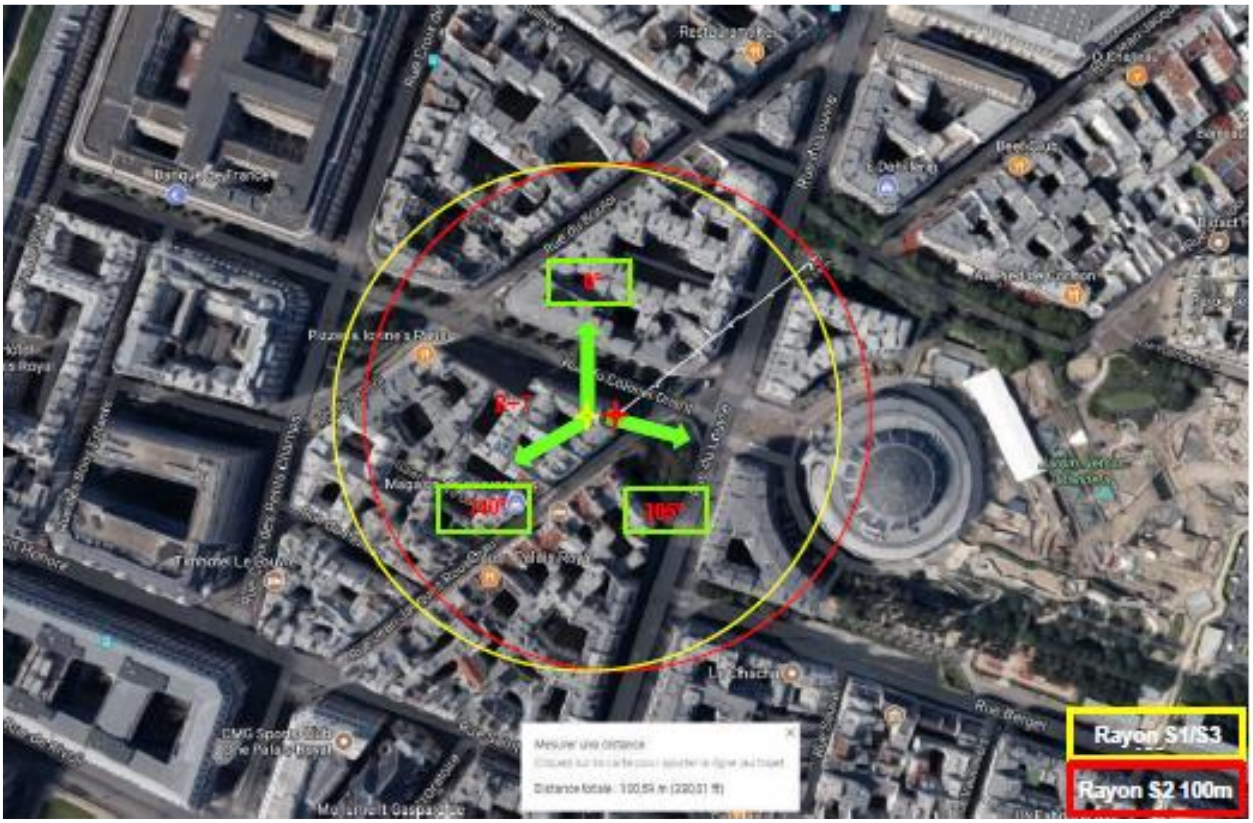

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un ravon de25m autour des antennes

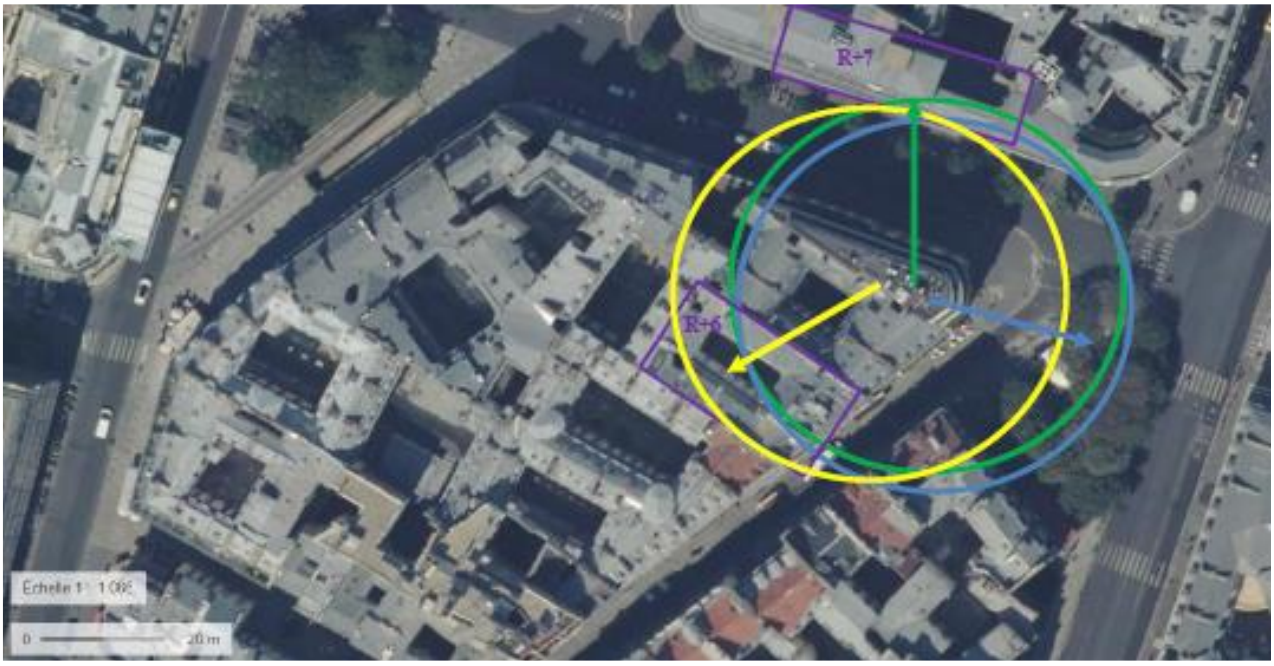

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 29 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 75001 PARIS--1ER-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 105°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 29 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 75001 PARIS--1ER-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 105°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

***Pour l'antenne orientée dans l'azimut** 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .*

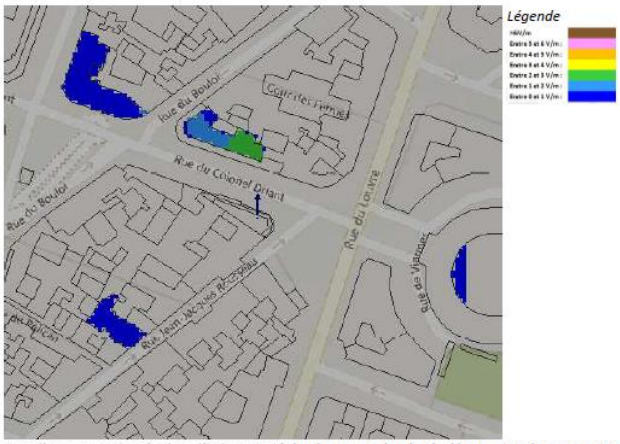

***Pour l'antenne orientée dans l'azimut** 105°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

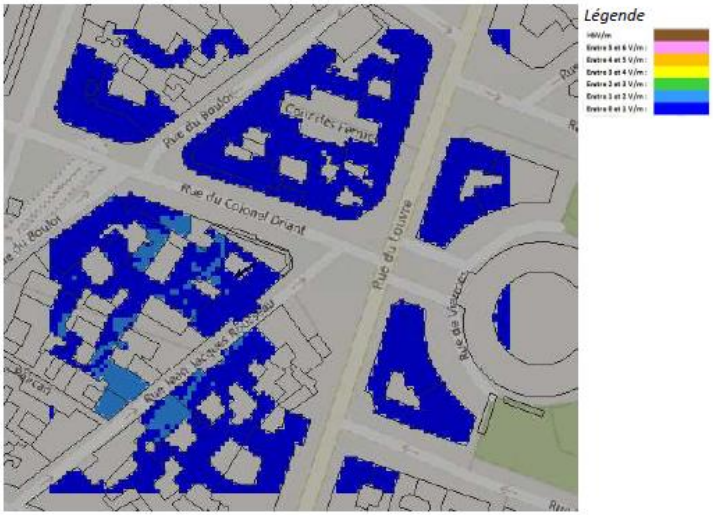

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Etat projeté :

Vue des Azimuts

Azimut 0 ° :

Azimut 105 ° :

Azimut 240 ° :